

2010/2499 - Jardins citoyens et partagés - Approbation et autorisation de signature d'une convention pluriannuelle avec l'Association « Atelier des Friches » pour la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain, appartenant à la Communauté Urbaine de Lyon, situé angle rues Benjamin Delessert et Georges Gouy à Lyon 7e pour un projet de jardin collectif (Direction du Développement Territorial) (BMO du 07/06/2010, p. 1344)

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

(la discussion concerne également les rapports 2499 2500 2506 2507 et 2508)

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit de cinq conventions pluriannuelles pour cinq nouveaux jardins partagés dans la région lyonnaise.

J'en profite pour remercier les services de l'Immobilier et du Développement territorial qui ont mené cette politique des jardins partagés.

Je prendrai juste deux secondes, parce que j'ai souvent cité Gilles Clément qui disait que « le jardin en ville est un territoire d'espérance ». Aujourd'hui ces jardins sont pour plus de convivialité, plus de fraternité et plus de biodiversité dans la ville. Nous nous efforçons de poursuivre leur développement en harmonie avec notre politique d'espaces verts sur la cité de Lyon. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)